



Le mot du maire

# agenda

#### Dans ce numéro

| Le mot du mane                                       |    |
|--|----|
| L'équipe municipale                                  | 4  |
| Le fort de la Redoute et la guerre de 1870           | 5  |
| Association Histoire et Résistance                   | 7  |
| Une page d'histoire de famille                       | 7  |
| Le syndicat de la Tille, de la Norge et de l'Arnison | 8  |
| Le syndicat d'électrification                        | 9  |
| Le syndicat d'adduction et d'assainissement des eaux | 10 |
| La communauté de Communes Val de Norge               | 11 |
| Le projet « cœur de villages »                       | 12 |
| Les « petits » travaux continuent                    | 13 |
| La commune va retrouver son triple A                 | 14 |
| Le kiosque : un projet attendu par nos associations  | 14 |
| Trois affaires jugées                                | 16 |
| Pour une voirie plus urbaine et plus sure            | 16 |
| De l'action au CCAS                                  | 17 |
| L'état civil en 2011                                 | 18 |
| Les informations utiles                              | 18 |
| L'accueil periscolaire                               | 21 |
| Une année à l'école maternelle                       | 22 |
| Des nouvelles de la bibliothèque                     | 24 |
| Le carnet des associations                           | 25 |

# 08 mai 2012

Cérémonie au monument aux morts, verre de l'amitié

# 27 mai 2012

arrivée à Norges d'une étape du Tour de Côte d'Or

# 13 juillet 2012

Feu d'artifice, Bal

# 14 juillet 2012

Cérémonie au monument aux morts, verre de l'amitié

# août 2012

Commémoration en l'honneur des 4 résistants fusillés par les Allemands au lieu dit « la Liberté » situé sur la commune de Norges la Ville

# <u>11 novembre 2012</u>

Commémoration de l'armistice de 14-18

## **Contact mairie**

Secrétariat : Mme CARDOT

#### Horaires d'ouverture :

Mardi 17h00 - 19h00 Mercredi 13h00 - 17h00 Samedi 9h00 - 11h30

## Permanence du Maire

sur rendez-vous le samedi

Téléphone : 03 80 35 77 83 Télécopie : 03 80 35 77 93

mail: mairie.norges@laposte.net

# Site officiel

www.norges.fr

## **NOUVELLE** adresse mail

siteofficiel@norges.fr

# Bulletin Municipal

ANNÉE 2012 - N°8 JANVIER



# Le mot du Maire

Comme je l'ai déjà indiqué lors des vœux à la population, cette année 2012 me verra quitter la commune pour raison professionnelle. En effet, à la SNCF, ma mission était de mettre en service le TGV Rhin Rhône, ce qui a été fait le 11 décembre dernier. Il me fallait donc trouver un autre poste sur la Bourgogne pour pouvoir maintenir mon implantation norgeoise.

Cela n'a malheureusement pas été possible alors que, simultanément, une belle opportunité professionnelle s'offrait à moi en Bretagne, ma région d'origine. Dès le 16 janvier j'exercerai donc à Rennes et ne serai sur Norges que pour les week-end avant un déménagement définitif à l'été. Le 1er trimestre sera une période charnière pour l'équipe municipale où lors de la préparation du budget, Claude Carré, 1er adjoint, se préparera à prendre ma succession après ma démission. Enfin, en juin, même temps que les législatives, aura lieu élection municipale pour désigner 3 nouveaux conseillers afin de compléter le conseil pour les 2 dernières années.

Cette transition ne remet

nullement en cause les projets en cours, ni les projets 2012 qui restent nombreux et importants. effet. au delà incontournables travaux voirie, notamment route de Messigny, nous allons reprendre toute l'entrée du village, la route de Dijon, pour contraindre les véhicules à ralentir. Pour cela, une écluse sera insérée à l'entrée, la chaussée sera rétrécie et la voie descendante entre la vigne et le terrain de la source sera supprimée. Voilà déjà des travaux qui, accompagnés de la réalisation du rond point en entrée de village, vont changer la physionomie de la commune. Est également lancée construction d'un bâtiment en bois sur le terrain de la source. Ce bâtiment, cet abri permettra d'amplifier les animations réalisées à la source aux beaux jours. Cela viendra compléter les travaux en cours pour le chemin sur pilotis longeant la Norge.

Parallèlement, la restauration du mécanisme du lavoir est en cours. Réalisée par les entreprises de la ZAC Beauregard, cette restauration remettra en valeur notre lavoir unique sur le Val de Norge.



Emmanuel CLOCHET Maire

En ce début d'année nous lançons aussi les procédures administratives permettant d'urbaniser le terrain communal rue du Château d'Eau, cela devrait nous permettre de désendetter la commune tout en accueillant de nouveaux habitants.

En 2012, dans un contexte économique difficile, nos investissements resteront soutenus, malgré une évolution au sein de l'équipe municipale, mais, l'envie de constamment travailler pour le bien du village, pour notre bien-être à tous, reste intacte.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année à Norges-la-Ville.

**Emmanuel Clochet** 

# L'équipe municipale



#### Maire

**Emmanuel Clochet** 

1<sup>er</sup> adjoint en charge des employés communaux :

Claude Carré

2ème adjoint en charge des travaux :

Maurice Chebion

3<sup>ème</sup> adjoint en charge des relations avec la jeunesse et l'école :

Guy Brebouillet

## Les conseillers :

Jacques Beucler Chantal Briquez Christine Dajnak Michel Derepas Xavier Lacour Muriel Lepoint Christiane Nadisic Stéphane Paquet Christophe Zehnder

# Les différentes commissions

**Commission finances** : Michel DEREPAS (responsable), Muriel LEPOINT, Christiane NADISIC, Stéphane PAQUET

Commission travaux et patrimoine : Maurice CHEBION (responsable), Chantal BRIQUEZ, Claude CARRE, Xavier LACOUR, Stéphane PAQUET, Pierre RENAUD, Christophe ZEHNDER

**Commission urbanisme**: Chantal BRIQUEZ (responsable), Christiane NADISIC, Claude CARRE, Michel DEREPAS

 $\begin{tabular}{lll} \textbf{Commission \'ecole et jeunesse}: Guy\ BREBOUILLET\ (responsable), \\ C\ h\ r\ i\ s\ t\ i\ n\ e\ D\ A\ J\ N\ A\ K\ ,\ C\ h\ r\ i\ s\ t\ i\ a\ n\ e\ N\ A\ D\ I\ S\ I\ C\ , \\ Jacques\ BEUCLER,\ Christophe\ ZEHNDER \end{tabular}$ 

Commission associations et vie sociale: Christine DAJNAK (responsable), Guy BREBOUILLET, Xavier LACOUR,

**Commission communication**: Stéphane PAQUET (responsable), Chantal BRIQUEZ, Christiane NADISIC, Muriel LEPOINT, Jacques BEUCLER

#### Les membres des syndicats et communauté :

Communauté de Communes Val de Norge : Emmanuel CLOCHET, Claude CARRE, Maurice CHEBION, Michel DEREPAS

Syndicat d'électrification et de réseaux téléphoniques de Plombières-lès-Dijon : Xavier LACOUR, Stéphane PAQUET, Christine DAJNAK (suppléante)

Syndicat d'adduction d'assainissement des eaux de Clénay Saint Julien : Guy BREBOUILLET, Claude CARRE, Stéphane PAQUET (suppléant), Maurice CHEBION (suppléant)

Syndicat de la Tille, de la Norge et de l'Arnison : Chantal BRIQUEZ, Christophe ZEHNDER,

### L'action sociale:

Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales : Claude CARRE

Centre Communal d'Action Sociale (membres du conseil municipal) : Christiane NADISIC, Guy BREBOUILLET, Jacques BEUCLER, Christine DAJNAK

# Une page d'histoire...

# Le fort de la Redoute et la guerre de 1870

Cent soixante six forts et deux cent cinquante batteries, dont celle de Norges, devaient servir à fortifier l'est et le nord de la France après la défaite de Sedan. Certaines ne servirent jamais sauf à l'armée allemande lors de la seconde guerre mondiale.

es 10 et 11 septembre derniers, la journée Portes ouvertes à la Communauté des Compagnons d'Emmaüs a permis aux nombreux visiteurs de découvrir les restes de la Batterie annexe du fort d'Asnières appelée plus communément le fort de la Redoute ou parfois Redoute de Bellefond. C'était lors de sa construction, un polygone délimité par un mur d'enceinte et un fossé. Il comprenait deux bâtiments fortifiés séparés par une cour intérieure et six ouvrages élevés en demi cercle à usage de soutes de munitions, le tout, construit en pierre et surmonté par une butte de terre. L'approvisionnement en eau était assuré par un puits encore visible auiourd'hui.

En 1870, après la défaite de Sedan, l'abandon de l'Alsace rapprochait



Le puits d'une profondeur de 20 mètres, seul point d'eau du fort



Entrée principale avec les deux fenêtres du corps de garde

dangereusement Paris de la frontière allemande, ce qui incita le ministre de la guerre de l'époque à fortifier l'est et le nord de la France par la construction et l'armement de 166 forts, 43 petits ouvrages et plus de 250 batteries. Parmi ces dernières, celle de Norges devait interdire toute invasion d'armée étrangère en croisant ses feux avec ceux du fort Brûlé d'Asnières dont elle dépendait. En occupant une position de regard sur les voies de passage menant à Dijon, les forts de Saint-Apollinaire, de la Motte Giron, de Sennecey, de Varois et de Beauregard à Longvic, étaient en mesure de défendre l'intégralité de la distance qui les séparait et de mettre la ville hors de portée des tirs de campagne.

Pourtant, ces différentes fortifications ne servirent jamais à

défendre l'agglomération dijonnaise et, paradoxalement, ce sont les Allemands qui réutiliseront les deux forts de Beauregard et de Sennecey pour protéger la base aérienne de Longvic où des batteries de DCA furent installées lors de la seconde guerre mondiale. Les Allemands stockèrent des munitions dans le fort d'Asnières, dépôt qu'ils firent sauter le 8 septembre 1944, lorsqu'ils quittèrent la région trois jours avant la libération de Dijon. Détruit à 90%, ce fort avait été conçu pour abriter 735 hommes et ses deux citernes, d'une capacité totale de 600 m3, permettaient de soutenir un siège de six mois.

Quant au fort de la Redoute, il servit simplement de casernement pour l'armée française. Sur des photos datant d'avant la guerre de

(Suite page 6)



Passage couvert du saillant n°4 avec dans le fond, l'emplacement du magasin à poudre

(Suite de la page 5)

14, on voit des soldats venus laver leur linge au lavoir de Norges. Naturellement, cela favorisait les rencontres avec la population, des idylles virent le jour, certaines se terminèrent par un mariage..... En 1962, le bâtiment passe au Ministère de l'Intérieur qui installe un poste de commandement de protection civile. C'est en 1974 que la commune de Norges achète pour la somme de 150 000 francs cette propriété qui compte plus de 6 hectares et la cède l'année suivante à l'Association des Amis et compagnons d'Emmaüs sous la forme d'une location vente.

Un siècle plus tôt, les habitants de Norges se remettaient lentement de mois d'occupations et de pillages. Cela avait commencé dès le lendemain de la bataille de Dijon du 30 octobre 1870 : des éclaireurs prussiens exigent de la population à boire et à manger. Les réquisitions dureront jusqu'à la fin de l'année. Celles des 18 et 20 novembre coûteront la somme de 40 395 francs aux 50 ménages norgeois qui durent fournir à l'ennemi pain, pommes de terre, vin, avoine, foin et paille sans compter neuf vaches

et 112 moutons.

Le 17 janvier 1871, le village est entièrement pillé par les Prussiens qui tiennent en observation l'armée de Garibaldi. Un agriculteur, monsieur Tissot, est condamné par le général prussien à être fusillé pour avoir refusé de donner les quelques denrées qui lui restaient. Le curé de Norges, l'abbé Mouquin obtient sa grâce, non sans avoir été lui-même insulté et frappé.

Les Prussiens tentent de gagner Dijon, les soldats français répandus dans le bois de Norges attaquent et l'on se bat dans les vignes au pied du coteau des Rosières puis dans le bois Saint-Jean. Le 24 janvier, battus à Dijon par Garibaldi, les Prussiens pillent toute la banlieue. Le 29, le général allemand Kettler transporte son quartier général à Norges.

Pratiquement jusqu'à la fin du mois de mai, les habitants du village doivent loger des soldats ennemis affamés qui partent au combat pendant la journée. Madame Emilie Mortureux profite de leur absence pour cuire des miches de pain qu'elle cache dans le berceau de son bébé. Et le soir, quand les Prussiens s'étonnent de la couleur des joues de l'enfant, la mère évoque une forte rougeole ce qui fait fuir immédiatement les soldats occupant la maison.

Après ces terribles épreuves, Norges vit arriver avec soulagement la trentaine de compagnons maçons, plâtriers et menuisiers venus de différentes régions de France pour édifier le fort de la Redoute. Leur tâche achevée, certains sont partis vers les lignes de défense du Nord, d'autres, comme les Barret de Norges ou les Cattanéo d'Asnières sont restés et ont fait souche dans nos villages. Chantal Briquez.



*Intérieur du casernement de troupe (172 soldats)* 

# Association histoire et résistance

C'est le 13 juillet 2011, à Ludres (Meurthe-et-Moselle) que Juliette MOUGEL, membre d'Histoire et Résistance, a reçu la Légion d'Honneur pour son action au cours du dernier conflit mondial. Activement recherchée par la gestapo, elle termina la guerre au maquis Tarzan.



es quatre résistants fusillés le 19 août 1944 dans le bois de Norges, Jean Rochet fut le seul rescapé. Laissé pour mort par les Allemands, ses appels à l'aide furent entendus par une jeune bergère qui prévint le cantonnier de Savigny-le-Sec, Auguste Brocard. Celui-ci, accompagné d'André Frochot, et de l'institutrice Madame Vaufrey. ramènent le blessé caché sous la paille d'un tombereau. Arrivé à la ferme Frochot, le corps de Jean Rochet, malmené par les cahots du chemin, est étendu sur la table de la cuisine. On prévient le médecin du village le Dr. Saussier qui délivre les premiers soins et organise le transport clandestin à l'hôpital en faisant appel à la section de Dijon

« le médecin l'accueille en lui disant qu'elle avait risqué gros pour pas grand-chose, le blessé étant foutu! »

de la Croix rouge. Et c'est la conductrice ambulancière Juliette Chone qui part sans hésitation pour Savigny. Parfaitement au courant de la situation et des dangers qu'elle encourt, elle emmène le blessé à l'hôpital où le médecin l'accueille en lui disant qu'elle avait risqué gros pour pas grand-chose, le blessé étant foutu!

Comme l'hôpital est très souvent visité par les Allemands et les miliciens français, Jean Rochet est transféré à la clinique Gagnereau où il reçoit des soins sous le nom de Monsieur Jean, entrepreneur qui se serait blessé en tombant d'un toit. Juliette Chone, avertie qu'elle était recherchée activement par la Gestapo, termina la guerre au

maquis Tarzan avec lequel elle était déjà en contact.

Après la guerre, devenue Madame Mougel, Juliette s'est beaucoup investie dans le monde Ancien Combattant. Chaque année, elle quitte la Lorraine où elle vit actuellement, pour participer à la cérémonie du bois de Norges. Au mois de juillet dernier, elle a reçu la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, elle était déjà titulaire de la croix du Combattant, de la croix du Combattant Volontaire, de la croix de Guerre et de la médaille Militaire, distinctions qui récompensaient son action au cours du dernier conflit mondial.

Marc Asmus, Président d'Histoire et Résistance, a tenu à être présent à cette cérémonie. Il a pu transmettre à Juliette Mougel les félicitations des membres de l'association et lui témoigner de leur profond attachement.

L'association "Histoire et Résistance" a édité une plaquette relatant les évènements du 19 août 1944 qui se sont déroulés dans le bois de Norges au lieu-dit la Liberté. Cet ouvrage est en vente dans les mairies de Norges et de Savigny au prix de 8 euros.

# Une page d'histoire... de famille

Le 19 juin 2011, Madame Gilbert, de Norges la ville, a été décorée, par le maire Emmanuel Clochet, de la Médaille de la Famille Française, distinction attribuée par le préfet suite aux démarches entreprises par ses cinq enfants. Cette distinction, créée en 1920, est accessible aux "mères et pères de famille, mariés, dont tous les

enfants sont français et qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales". Les cinq enfants et onze petits enfants (ainsi qu'un arrière petit enfant) étaient présents pour cette cérémonie



# Syndicats Communauté de Communes

# Le syndicat de la Tille, de la Norge et de l'Arnison

Le nouveau syndicat est en place et le programme d'actions est vaste sur l'ensemble du bassin versant de la Tille, nouveau contour du syndicat. Plus localement, le nouveau technicien a déjà engagé ses travaux d'inspection à Norges.

'ancien Syndicat de la Norge a été englobé dans le nouveau syndicat de la Tille et de l'Arnison qui regroupe les 54 communes situées dans le bassin versant de la Tille. Toute activité sur un bassin versant impacte non seulement le cours d'eau lui-même, mais sa nappe d'accompagnement ou une nappe profonde, et c'est à ce titre que chaque commune située dans un bassin versant est concernée par la gestion de l'eau : eau potable, assainissement, qualité, ruissellement, etc., qu'elle soit traversée ou non par un cours d'eau.

# Une répartition des charges contestée.

Or, au sein du SITNA, plusieurs communes "sans cours d'eau"

contestent la clé de répartition des charges et, il a été constitué une commission chargée de mener une réflexion sur le réexamen des statuts.

# Le technicien du syndicat mène l'enquête.

Un des rôles d'un syndicat de rivière est l'entretien des berges. Dans ce but, Benjamin Trottet, technicien au SITNA, est venu à Norges inspecter les rives pour établir la liste des travaux (principalement d'élagages) à effectuer dans un délai de 5 ans. Il a rencontré plusieurs riverains. Une autre inspection concernant l'entretien des ouvrages (ponts, barrages) a été menée en compagnie des délégués communaux. A Norges, le barrage du bief est dans un état satisfaisant.

# UN VASTE PROGRAMME D'ACTIONS

La conservation et le partage de l'eau, l'alimentation des nappes souterraines, la maîtrise des pollutions entrent dans les attributions du SITNA dont le président a signé le 28 novembre le Contrat du Bassin Tille qui a établi un programme d'actions qui comporte 91 opérations proposées pour un montant de 18 678 978€, soutenu à hauteur de 65% par des aides publiques. A Norges, la restauration de la zone humide et la mise en place d'un chemin écologique et pédagogique constitue un des 91 volets d'interventions.

Plus d'infos sur : http:// gesteau.oieau.fr/sites/ default/files/Fichesactions.pdf



Le barrage du bief est dans un état satisfaisant

# Le Syndicat d'Electrification et de Réseaux Téléphoniques de Plombières les Dijon

Suite à la loi sur le regroupement départemental des syndicats d'électricité, un débat s'est engagé avec la Préfecture et le président du Fond d'Amortissement des Charges d'Electricité (FACE) au sujet de la dissolution du syndicat de Plombières les Dijon et la fusion avec le Syndicat InterCommunal d'Electricité de Côte d'Or (SICECO). La quasi unanimité des délégués est défavorable (48 contre et 2 abstentions) à la disparition du Syndicat de Plombières les Dijon et à la création d'un syndicat départemental. Les 37 communes souhaitent garder un syndicat proche d'elles et réactif, avec un coût de fonctionnement réduit pour permettre de consacrer un maximum d'argent pour les travaux. Nous vous informons d'ailleurs qu'en 2012 les lignes électriques et téléphoniques Rue du Château d'Eau seront enfouies.



bientôt le téléphone « sans fil »!

# Publicité



Filiale du Groupe PERI-BAT

Une nouvelle approche de la démolition et du désamiantage

Qualibat 1512 & 1513







ZA de Beauregard, 21490 NORGES LA VILLE Tél: 03 80 74 04 54 Fax: 03 80 74 02 81 www.rudo-chantier.com - info@rudo-chantier.com

# Le syndicat d'adduction et d'assainissement des eaux

« Perdre les eaux » : pour le syndicat, cela n'annonce pas un heureux évènement, bien au contraire. Résorber les fuites sur le réseau d'eau potable reste capital.

e syndicat gère actuellement le traitement des eaux usées de 7089 habitants, nombre qui devrait connaître une certaine augmentation avec la réalisation de nouveaux lotissements. La seconde « station d'épuration » va ainsi prouver son utilité. Les travaux de construction se déroulent selon le calendrier prévu et si les conditions météorologiques le permettent, la fin du chantier devrait intervenir en mai 2012. Concernant l'acheminement de l'eau potable, les agents de la Lyonnaise des eaux, que vous avez peut-être rencontrés dans les rues du village au mois de décembre, continuent de rechercher les pertes sur le réseau. Le rendement est déjà passé de 60% en 2009 à 82% en 2010. Ce taux atteint aujourd'hui un niveau tout a fait acceptable. Sur les 420 000 mètres cubes d'eau potable acheminés, le syndicat a constaté une augmentation de 23000 mètres cubes. Il est important également de noter qu'en 2010, la quantité d'eau four-

nie par le grand Dijon pour abaisser le taux de nitrate de l'eau du captage de Norges a diminué, laissant présager une amélioration de la qualité de notre eau locale.



le chantier de la nouvelle station d'épuration

# Publicité



Tél.: 03 80 52 78 08 - Port.: 06 26 01 48 90 ZA Beauregard 21490 Norges La Ville

# La Communauté de Communes Val de Norge

# Commission Développement des Coopérations Intercommunales

En juillet dernier, nous vous informions de l'appel d'offres lancé par la commission pour l'achat groupé de défibrillateurs pour le compte des Communes. Ces défibrillateurs sont maintenant en cours d'installation dans nos villages. Entre temps, nous avons modifié la présentation de notre dossier d'acquisition nous permettant d'obtenir via Monsieur le Sénateur Houppert, une subvention d'environ 40% du coût de chaque défibrillateur. Grâce à cette

aubaine, Norges a acquis deux défibrillateurs au lieu d'un, comme d'autres communes d'ailleurs. L'un des appareils sera installé dans la salle des fêtes, le second en extérieur sur le futur abri (kiosque) de la source. Les responsables d'associations et le personnel communal seront formés dans le courant de l'année grâce au défibrillateur école acheté par la Communauté de Communes.

# **Commission Enfance et Jeunesse**

Une Micro-crèches à Saint Julien et Asnières: Le cabinet « ARCHITECTE A » a été retenu pour les deux marchés, avec un taux d'honoraires à 5.99 % des travaux. L'ouverture est espérée pour la rentrée 2012. Dans les nouvelles conventions, il sera demandé aux associations gestionnaires des crèches de verser un loyer à la Communauté de Communes.

Loïc STOLTZ cède la place à Julie Gaulier : La remplaçante de Loïc est en fonction depuis le 16 décembre. Titulaire d'un DUT Carrières Sociales,

option « animations » elle a déjà une expérience d'animatrice avec les adolescents

De nombreuses activités étaient proposées pour les vacances de la toussaint: Stage d'Arts Plastiques à Saint-Julien, Visite de la Donation Granville et du Dijon historique, Sortie culturelle à Paris, avec la visite du Musée d'art moderne et le Palais de Tokyo, Soirée Halloween à Brétigny avec la structure de Marsannay-le-Bois et d'Is-sur-Tille, Sortie Fête foraine à Dijon.

## **Commission Culture et Communication**

Bilan de 2011: Le premier Salon du livre organisé par la Commission Culture et communication s'est tenu le 8 mai à l'instigation des bibliothécaires de Clénay. Cette journée a été une réussite, tant par le nombre d'exposants que par celui des visiteurs. Un concours de poèmes s'adressant aux enfants des écoles a été organisé dans le cadre de cette manifestation.

La semaine du Goût s'est déroulée dans les écoles la semaine du 17 au 23 octobre et dans les centres de loisirs. Des fiches d'actions rédigées par Maud Prost, actuellement stagiaire à la CDC, ont proposé aux enseignants et aux animateurs des activités variées et adaptées à l'âge des enfants.

Sur l'agenda de 2012 : Après " Autour de....l'eau" qui a rencontré un très grand succès en 2010, la manifestation

"Autour de..." aura, en 2012, l'agriculture pour thème.

Le samedi sera consacré aux visites et le dimanche de nombreux stands acc u e iller ont les visiteurs La CDC a renouvelé sa demande auprès du Théâtre de Bourgogne de deux spectacles des Tréteaux de Bourgogne pour la saison prochaine.

L'organisation d'un spectacle de cinéma en plein air est projetée avec l'aide de l'UDMJC 21.

Avis aux présidents d'association: Il sera publié sur le site internet un calendrier permanent des manifestations organisées par les différentes communes qui sera tenu par la secrétaire de la CDC. Les présidents pourront le consulter avant de fixer leurs propres manifestations et éviter ainsi les doublons



«Val de Norge»

Les représentants de Norges dans les commissions de la Communauté de Communes :

Asnières les Dijon,
Bellefond,
Brétigny,
Brognon,
Clenay,
Flacey,
Norges-la-Ville,
Orgeux,
Ruffey-lès-Echirey,
et Saint-Julien.

Commission des Finances :

Michel DEREPAS

Commission Élimination, Valorisation des Déchets et Environnement :

**Maurice CHEBION** 

<u>Commission Enfance et</u> <u>Jeunesse :</u>

Guy BREBOUILLET, Jacques BEUCLER, Christiane NADISIC

Commission Culture et
Communication &
manifestations
intercommunales:

**Chantal BRIQUEZ** 

Commission Urbanisme
Développement économique
& Infrastructures :

Claude CARRE, Stéphane PAQUET

Commission Développement des Coopérations Intercommunales :

> Emmanuel CLOCHET (responsable), Christine DAJNAK

# Les dossiers communaux

# Le projet « Cœur de villages »

# Le presbytère



plancher de l'étage a été complètement détruit puis reconstruit, une phase de chantier impressionnante! Nous espérons avec ces travaux offrir deux lorgements de type T3 à

Nous espérons avec ces travaux offrir deux logements de type T3 à la location dès cet automne. Cette recette supplémentaire pour la commune permettra sur une



Les travaux de gros œuvre avancent rapidement. Le Cabinet Architude suit ce chantier pour la commune et coordonne les entreprises. Après un retard au lancement suite à la découverte d'amiante, le maçon a quasiment rattrapé le retard initial. Le



quinzaine d'années de rembourser l'emprunt contracté. Une opération de sauvegarde du patrimoine qui nous créera à terme une recette supplémentaire, c'est ce que l'on peut appeler une belle opération!

#### La zone humide

Les travaux ont débuté plus tardivement que prévu et la saison, peu propice aux chantiers en extérieur, ne permet pas de continuer sur le rythme attendu. Espérons tout de même pouvoir jouir de cet aménagement cet été.

ous avez pu constater que les travaux avaient commencé, mais soyons clairs, avec du retard et pas avec la rapidité d'exécution souhaitée! Nous prenons notre mal en patience.

L'esplanade devant le lavoir est pratiquement terminée, il ne reste qu'à installer une forme de banc de 12m de long, un lieu où chacun pourra venir se détendre à coté du bassin de la source, en face du lavoir bientôt restauré...

La mise en œuvre du chemin sur pilotis est elle aussi en cours mais il reste encore beaucoup de travail. En effet, le chemin relie l'esplanade au lavoir de Norges le Bas, comprend des accès à la Norge, à une mare naturelle et une ramification vers le chemin des Naizoirs est prévue. Tout ceci représente un linéaire important! La passerelle sur la Norge est construite....en usine certes, mais les fondations sont prêtes (pieux de 4m de profondeur). Il ne reste plus qu'à attendre une baisse du niveau de l'eau pour transporter et mettre en place la passerelle avec un camion grue. L'opération ne devrait pas prendre plus d'une semaine mais l'intervention

dépendra des conditions météorologiques.

Les plantations prévues sont reportées au printemps mais le futur « terrain de sport » a été nivelé au milieu d'un espace laissé sauvage situé de l'autre coté du fossé. Ce dernier, creusé entre la Norge et le pont de la route de Dijon, a d'ailleurs été « redessiné » et sera végétalisé afin de lui donner un aspect plus naturel. Espérons que nous pourrons inaugurer cet aménagement au début de l'été afin que nous puissions tous en profiter aux beaux jours!

# Les « petits » travaux continuent

Parallèlement aux gros travaux d'aménagement, les « petites » opérations d'usage quotidien et d'embellissement du village continuent : de la construction de l'abri de l'école maternelle à la restauration du mécanisme du lavoir, les employés municipaux et les entreprises locales oeuvrent pour la commune.

n complément des équipements de signalétique récemment installés sur l'ensemble de la commune, le remplacement des panneaux d'affichage s'avérait nécessaire. C'est ainsi qu'une première vitrine vient d'être installée devant la salle des fêtes. Composée de deux faces, l'une est réservée aux associations, l'autre doit prochainement accueillir un plan de la commune.



Une seconde vitrine double doit être implantée début 2012, sur le trottoir de la route de Langres, pour remplacer celui existant devenu très vétuste. Ainsi, petit à petit, nous souhaitons

moderniser et équiper l'ensemble du village.

En collaboration avec la communauté de communes, nous espérons aussi implanter une vitrine de même type, à l'entrée de la zone artisanale afin de présenter les différentes entreprises qui y sont installées.

# Un toit pour les vélos des enfants



Un bel abri a été construit dans la cour de l'école par les employés municipaux (Christian et Jean) suivant les plans de Monsieur Alessandro Gallo. Il va permettre de remiser, à l'abri des

intempéries, les vélos et trottinettes des enfants de l'école.

# Le mécanisme du lavoir restauré

Quand Ferdinand Monot, maire de Norges en 1885, décida de consacrer l'intégralité du budget annuel à la construction de deux lavoirs sur la commune, il mettait fin à l'aménagement de la source et facilitait la lourde tâche que représentait à l'époque le lavage du linge. Il existait aux abords immédiats de la source une zone marécageuse qui rendait l'accès à la rivière assez périlleux. En 1858, l'eau destinée à l'usage domestique fut protégée par un bassin carré à gradins ce qui en facilita l'approvisionnement. Les bêtes, elles, pouvaient accéder à la rivière par la pente douce de la rive droite sans pour autant souiller l'eau par leurs

piétinements. Par la suite, on éleva une chaussée sur la rive gauche qui dominait le niveau de l'eau de plus d'un mètre, un mur de soutènement s'avera indispensable. Et, sur cette rive ainsi stabilisée on put édifier le lavoir. En fait, celui-ci ne servait pas à laver le linge mais à le rincer. La lessive, appelée buée en patois, se faisait à la maison et ce, deux fois par an.

Notre lavoir était doté d'un mécanisme qui permettait au plancher mobile sur lequel s'agenouillaient les lavandières, de rester au niveau de l'eau. Après la venue de l'eau courante à Norges en 1962, le lavoir fut abandonné. Avec son toit refait il y quelques années, il fait pourtant partie d'une des plus jolies vues de notre village. La Municipalité a donc confié à l'entreprise Mouillon la restauration du mécanisme et la mise en place d'un nouveau plancher.

# Publicité



# La commune va retrouver son triple A

Le terrain communal rue du Château d'eau est un des principaux problèmes que nous gérons depuis le début du mandat. En effet ce terrain coûtait plus de 30000€ d'intérêts par an au village et, après la crise de l'immobilier, aucun opérateur n'était en mesure de l'acheter au prix où il avait été acquis!

Dans un premier temps, nous avons renégocié l'emprunt via un appel d'offres, nous permettant de diviser quasiment par deux le montant annuel des intérêts de cet emprunt à remboursement in fine. Depuis plusieurs mois, nous recherchions un projet ou un opérateur immobilier en mesure d'investir, permettant à la commune de récupérer l'argent emprunté. Cela n'a pas été chose facile!

La Société VILLEO s'est déclarée intéressée par un projet d'urbanisation qui, rappelons-le, devra être compatible avec le SCOT. Un compromis de vente devrait être signé dans les prochains jours avec la société VILLEO sous réserve de la bonne finalisation de l'opération.

Conformément au règlement du SCOT, la densité de logements sera plus importante que ce que nous avons connu jusqu'à présent. Les trois hectares concernés accueilleront du logement locatif comme de l'accession à la propriété, du logement individuel mais également des petits collectifs et même quelques logements sociaux.

La commune impose également qu'au moins deux cellules commerciales soient intégrées dans cette opération immobilière. Cela permettra d'accueillir un coiffeur, un kinésithérapeute, un médecin.....

Les négociations préalables étant finalisées, la première phase du projet débutera par une modification du PLU. Pour cette étape délicate, c'est le cabinet Jeannin-Schenirer qui a été retenu pour nous assister dans cette modification, nous permettant normalement d'aboutir à un terrain constructible avant l'été. Il nous faudra alors accorder le permis de lotir, avant la commercialisation des différentes parcelles. Il y a donc encore du travail, mais nous sommes sur la bonne voie pour résorber l'endettement communal tout en permettant d'accueillir de nouveaux habitants et des services. Affaire à suivre...

# Le kiosque: un projet attendu par nos associations

Alors que la première phase d'aménagement du terrain de la source ne sera terminée qu'au premier semestre 2012, la seconde est déjà à l'étude!

Lors d'une réunion d'échange avec les responsables d'associations, il est clairement apparu qu'il manquait une infrastructure sur l'espace de la permettre source pour l'organisation de manifestations en toute quiétude sans subir les aléas de la météo. Pour y remédier, il fallait concevoir un abri permettant d'accueillir plus de 100 personnes pour un repas, mais aussi permettre l'organisation d'un bal avec ou sans orchestre. La présence de sanitaires était également indispensable. Bref, les représentants des associations animant la commune nous avaient donné le cahier des charges!

Le choix de l'architecte pour une intégration au sein de cet espace vert était important. Après mise en concurrence, c'est le cabinet d'architectes Architude qui a été retenu pour concevoir ce « kiosque ». Vous en trouverez cijoint une vue sachant que le projet n'est pas finalisé. L'architecte a conçu ce bâtiment autour du





transformateur EDF, permettant ainsi de faire disparaître cet élément disgracieux à l'entrée du terrain mais également au cœur du village. Le kiosque intègrera un bar/cuisine facilitant le travail et le rangement lors des repas. Les membres des associations pourront ainsi s'affranchir de la corvée de montage démontage de la buvette lors de leurs manifestations. Un sanitaire sera également intégré dans le bâtiment. Le tout sera bien entendu conçu pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Ce projet est estimé aux environs de 170 000€. Il doit maintenant faire l'objet de recherche d'aides financières pour être mené à terme. Ce sera la préoccupation de ce premier semestre, la réalisation étant prévue avant fin 2012.

# Publicité





Sciage et carottage béton

Filiale du Groupe PERI-BAT

Entreprise spécialisée en sciage et carottage de béton armé, de maçonnerie pierre, sans vibration et sans poussière Qualibat 1142







ZA de Beauregard, 21490 NORGES LA VILLE Tél: 03 80 31 59 88 - Fax: 03 80 31 39 46 contact@adl-decoupe.com

# Trois affaires jugées

La commune a fait l'objet de trois contentieux devant le tribunal administratif. Les trois affaires viennent d'être jugées.

Le premier dossier concerne une contestation de la révision du PLU actant le caractère inondable de certains secteurs de Norges-le-Bas. Cette plainte concernait notamment quelques parcelles agricoles devenues urbanisables mais avec un risque d'inondation. Le tribunal a annulé la révision du PLU considérant que la commune avait utilisé la mauvaise procédure administrative. Sur le fond, le caractère inondable des parcelles concernées perdure (inondabilité confirmée par les études de l'Etat).

Par ce jugement la commune est donc contrainte d'engager une procédure de révision de PLU plus lourde. En attendant la validation de cette nouvelle révision, les terrains retrouvent leur vocation agricole non urbanisable mais restent inondables. La municipalité reste donc perplexe quant à l'intérêt de ce contentieux engagé par le propriétaire.

Le second dossier et le troisième sont en fait étroitement liés. Pour le second, il s'agit d'une demande d'indemnités de plus de 4 Millions d'euros suite à l'abandon du projet Norges Resort. Pour le troisième, le golf a assigné, en 2011, la commune au tribunal considérant que celle-ci n'entretenait pas suffisamment la voirie menant au golf.

La commune a eu gain de cause sur ces deux affaires. Aucune indemnité ne sera donc versée aux propriétaires du golf. Cette lourde affaire est donc classée... sauf si le golf engage une procédure en appel!

Pour ce qui concerne la voirie, la commune continuera son programme d'entretien en fonction des budgets et en essayant de ne privilégier aucun secteur.

Notre commune retrouve donc une situation sereine puisque l'on ne déplore actuellement plus aucun contentieux en cours.

# Pour une voirie plus urbaine et plus sure

La commune engage des aménagements relatifs à la sécurité routière sur la route de Dijon : l'objectif étant de réduire la vitesse parfois excessive des usagers

epuis de nombreuses années, on peut déplorer que certains véhicules circulent à des vitesses trop importantes dans le village et notamment du coté Dijon, où le trafic est le plus important.

Nous avons donc lancé en 2011 une étude de réaménagement de l'ancienne RN74 traversant le village afin d'inciter les conducteurs à modérer leur vitesse. Le bureau d'étude Jeannin Schenirer, retenu pour cette étude, confirme la nécessité de réduire la largeur roulable de la chaussée et propose notamment de créer un sens prioritaire aux sorties du village par la mise en place d'écluses. Notre volonté de conduire ce dossier sans recours à l'emprunt nous a amenés à retenir des propositions d'aménagements peu coûteuses. En ayant principalement recours à la

création de places de stationnement disposées de part et d'autre sur la chaussée actuelle, on crée un tracé plus sinueux et plus étroit. La réalisation d'une piste cyclable a bien sûr été envisagée. Cependant sa mise en oeuvre poserait de réelles difficultés techniques. Des solutions existent mais les travaux s'avèreraient beaucoup trop coûteux. Elle a donc été abandonnée. Ce projet a été chiffré à 160000 euros, montant qui nécessitera un phasage en au moins 2 à 3 opérations. Parallèlement, l'intersection entre la route de Dijon et la route de Bretigny (rue des sources) sera modifiée. Les véhicules venant de Dijon et se rendant vers Bretigny conservent actuellement une vitesse importante dans l'embranchement en sens unique passant devant l'accès au terrain de la source. Ce

« raccourci » sera supprimé. Le terre-plein orné de vigne sera ainsi rattaché à l'espace vert de la source. L'entrée et la sortie des piétons vers la nouvelle esplanade seront ainsi sécurisées. Les automobilistes seront quant à eux, amenés à réduire considérablement leur vitesse pour aborder le changement de direction lorsqu'ils se rendront vers Brétigny. Cette première phase de travaux sera conduite dans la seconde partie de l'année, dès que l'ensemble des subventions qu'il est possible d'obtenir seront acquises. Il est naturellement important de pouvoir réduire au maximum le montant engagé par la commune. Cela permettra également d'éviter les interférences avec les travaux du Conseil Général (création d'un rond point) prévus au 1er

semestre.

# Action sociale

# De l'action au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

## Vovage VIP

Le 4 novembre 2011, le CCAS a proposé aux aînés de

la commune la découverte en avantpremière de la nouvelle ligne TGV Rhin-Rhône. Le voyage reliant Dijon à Mulhouse, comprenait la visite des deux nouvelles gares TGV de la ligne : Besancon et Belfort. Nos voyageurs ont également pu déguster les produits régionaux à Besançon.

LES **PERSONNES** NOMMEES **Mme Deulvot** Mme Jouan, M. Faivre

## Succès grandissant pour le repas des aînés

Quand on aime, on ne compte pas! Monsieur Gruet a

une nouvelle fois accueilli nos aînés dans son restaurant « l'Amphitryon Côté Green », sur le site du golf. Cette journée de convivialité rencontre tous les ans un succès grandissant.

# Opération « Cœur des villages »

En 2012, la commune a participé à nouveau à l'opération « Le Cœur des villages ». A ce

titre, le CCAS a organisé une collecte alimentaire et vestimentaire, le samedi 28 janvier 2012 en faveur des Restaurants du Cœur et de la Banque Alimentaire.

# Bilan très mitigé pour le randocyclothon

Le samedi 3 décembre 2011, trois itinéraires étaient proposés à la vente pour les promenades, à pied ou à vélo, en faveur du Téléthon. La population s'est malheureusement peu mobilisée pour cette opération. Les 55 euros récoltés ont été transmis à l'AFM.

# Publicité

# **Peinture** Sablage

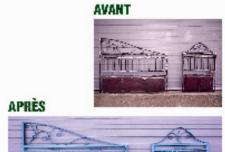
Thermolaquage

# Pourquoi ne pas essayer le thermolaquage?

Vous avez désormais accès à un procédé de peinture professionnelle.

Le thermolaquage consiste en un revêtement de peinture en poudre obtenu par projection éléctrostatique de poudre polyester sur une pièce métallique, puis par cuisson dans un four à 200°.

Par élévation de la température, la poudre fond, s'étale puis polymérise formant un film homogène, résistant et





# Les peintures en poudre apportent une vaste gamme de finition par :

- Le relief : lisse, martelé, texturé, grainé, sablé,...
- La brillance : brillant, satiné, mat
- La couleur : déclinable à l'infini
- Les effets : chiné, métallisé, nacré,...

Les pièces thermolaquées ont un aspect parfait, une résistance aux chocs et aux intempéries supérieure aux procédés classiques.

Le thermolaquage est la solution idéale pour protéger et décorer tous types d'ouvrages dés lors qu'ils sont en acier, aluminium, etc.

- Volets, portes, portails, grilles, garde-corps
- Jantes, carters, diverses pièces auto/moto
   Mobilier de jardin, radiateurs

DEVIS IMMÉDIAT **ET GRATUIT** 



La qualité industrielle au service des particuliers



N'hésitez pas à nous contacter : Atelier bourguignon de sablage et de poudrage ZA de Beauregard - 21490 NORGES-LA-VILLE Tél. 03.80.76.50.53 - Fax: 03.80.35.79.28

E-mail: absp21@yahoo.fr

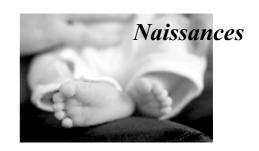
# Les informations diverses

# L'état civil en 2011



| Fabien LEGENDRE et Junko SUGAWARA          | 30 avril     |
|--|--------------|
| Stéphane KETTELA et Sylvie MARCHAND        | 20 août      |
| Pierre-Etienne LAPAICHE et Laetitia PETIT  | 03 septembre |
| Christophe PAIN et Rachel FRETZ            | 17 septembre |
| François-Xavier BERNARD et Odile GUAQUIERE |              |

| Ethan VINCENT      | 03 janvier  |
|--------------------|-------------|
| Clément FLACELIERE | _           |
| Paul MUGNIER       | -           |
| Laura FERNANDES    | 19 avril    |
| Edouard POIREL     | 18 mai      |
| Axel LIENARD       | 06 août     |
| Asia KIEFFER       | 25 octobre  |
| Emma FERREIRA      | 31 octobre  |
| Matt GRAMOND       | 24 novembre |





Serge BELLSOLEY ......12 août

# Les Informations utiles

# **⇒** Les assistantes maternelles

Liste des assistantes agréées, transmise par le Service Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général.

| nom         | prénom          | adresse                      | tel                                   |
|-------------|-----------------|------------------------------|---------------------------------------|
| BLAU CORTES | Maria Joséphine | 7, impasse de la Bergerie    | 03 80 76 59 41<br>port 06 46 22 63 74 |
| BORNEL      | Véronique       | 10, lotissement des Antonins | 03 80 35 52 21                        |
| FROMONT     | Isabelle        | 39, route de Langres         | 03 80 35 52 50<br>port 06 65 41 66 29 |
| GABIER      | Céline          | 27, route Langres            | 09 51 61 77 25                        |
| GALLIMARD   | Carole          | 3, impasse en Brise Jambe    | 03 80 35 50 73                        |
| JANSEN      | Véronique       | 4, bis voie Romaine          | 03 80 35 52 25                        |
| LAPREVOTTE  | Patricia        | 11, rue Charles Tissot       | 09 66 40 90 16                        |

# **⇒** Santé urgences

Pompiers tel 18, depuis portable 112

SAMU tel 15

#### **SOS Mains**

Clinique de Fontaine-les-Dijon 03 80 55 55 55 1 rue des Créots 21121 FONTAINE LES DIJON **SOS medecins** 36 24 4 impasse Prosper Gallois 21300 CHENOVE

#### C.H.U Hôpital Général

3 rue Faubourg Raines 21000 DIJON 03 80 29 30 31 http://www.chu-dijon.fr/

#### **⇒** Déchets

#### Déchèteries

La communauté Emmaüs de Norges gère les deux déchetteries de Norges et de St Julien pour le compte de la Communauté de Communes du Val de Norge. Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

# Ordures ménagères et tri sélectif

Ramassage le mardi

Semaines paires : caissettes bleues et jaunes Semaines impaires : caissettes vertes et jaunes

| Horaires                      | ETE               | HIVER            |  |  |  |
|-------------------------------|-------------------|------------------|--|--|--|
| d'ouverture                   | 1er avr - 30 sept | 1er oct- 30 mars |  |  |  |
| Déchèterie SAINT-JULIEN       |                   |                  |  |  |  |
| Lundi                         | 9h-12h            | 9h-12h           |  |  |  |
| Mercredi                      | 15h-18h           | 14h-17h          |  |  |  |
| Samedi                        | 9h-12h            | 9h-12h           |  |  |  |
|                               | 14h-19h           | 14h-17h          |  |  |  |
| Déchèterie NORGES - LA- VILLE |                   |                  |  |  |  |
| Lundi                         | 15h-18h           | 14h-17h          |  |  |  |
| Mercredi                      | 9h-12h            | 9h-12h           |  |  |  |
| Samedi                        | 9h-12h            | 9h-12h           |  |  |  |
|                               | 14h-19h           | 14h-17h          |  |  |  |



# **Encombrants**

Le ramassage des OBJETS ENCOMBRANTS s'effectue désormais gratuitement après prise de RENDEZ-VOUS au SERVICE DEBARRAS de la Communauté EMMAUS tel : 03.80.23.80.11

#### **⇒** Nuisances

Conformément à l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 relatif à la lutte contre les nuisances sonores : «Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.»

#### ⇒ Réseaux

# Eau potable

Lyonnaise des Eaux Centre relation clientèle 12 bd Dr Jean Veillet - BP 26629 21066 Dijon cedex du lundi au vendredi 8h-19h samedi 8h-13h

tel: 0810374374

Urgences tel: 0 810 874 874

# Assainissement (eaux usées)

S.A. Bertrand 32 avenue Gambetta 89000 Auxerre Pour toute intervention (24h/24 - 7j/7) tél 06 26 61 65 43





THE CIRCLE RESEARCH STRUCTION EXAMEL

#### Électricité - Gaz

EDF GDF : unité d'exploitation

65, rue de Longvic

BP 129

21004 Dijon cedex

Dépannage électricité (24h/24 - 7j/7)

tel: 0 810 333 021

Client particulier (gestion des contrats EDF)

tel: 0 810 040 333

Dépannage gaz (24h/24 - 7j/7)

tel: 0 810 433 021

Client particulier (gestion des contrats GDF)

tel: 0 810 800 801

#### **⇒** Divers

# Correspondant du Bien Public

Alain Thiry - tel: 03 80 35 52 27

### **Cantine Garderie:**

tel: 03 80 33 47 43 (Répondeur)

# École de Norges

Maternelle et primaire - tel: 03 80 35 70 19

# École de Bretigny

Primaire - tel: 03 80 35 70 19

#### Centre de loisirs

UFCV Bourgogne

29, rue J.B. Baudin - 21000 Dijon

tel: 03.81.52.56.80 - fax: 03.80.65.21.77

# Gendarmerie

Brigade de Messigny et Vantoux Allée des Chenevières 21380 Messigny et Vantoux tel 03 80 44 90 31 urgence le 17

#### **Alertes METEO**

répondeur 08 92 68 02 21 ou 32 50 site http://www.meteofrance.com

## SPA chenil refuge de Jouvence

Route de Val Suzon - tel: 03 80 35 41 01

La SPA ayant signé une convention avec la Commune, ses services peuvent intervenir pour capturer chats ou chiens errants. Il suffit de téléphoner à la mairie, à la gendarmerie, aux pompiers ou directement au refuge de Jouvence à Messigny-et-Vantoux du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



# La Poste Ruffey

rue des Écoles 21490 RUFFEY LES ECHIREY tel 03 80 10 31 14 fax 03 80 10 31 12

## Heures d'ouverture\* :

Lundi, Vendredi: 9h30 -12h00, 14h30 - 17h30

Mardi, Mercredi, Jeudi: 14h30 -17h30

Samedi: 9h00 - 12h00

#### La Poste Saint Julien

23 rue du Centre 21490 SAINT JULIEN tel 03 80 23 22 01

#### Heures d'ouverture\*:

Lundi au Vendredi : 9h30 -12h00, 14h30 - 17h30

Samedi: 9h00 - 12h00

# Levée des boîtes aux lettres à Norges : 9h00 (route de Langres, Mairie, Voie Romaine)

\* Attention, possibles changements à cause des horaires d'été du 11/07/11 au 15/08/11